



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Synthèse des travaux de l'ORCP en juillet 2017

Observatoire régional de la commande publique (ORCP) des Hauts-de-France

12 juillet 2017

Sommaire

Sommaire	2
Données générales relatives à la commande publique (INSEE).....	3
Groupe de travail « délais de paiement et intérêts moratoires »	4
Groupe de travail « performance économique de la commande publique ».....	5
Groupe de travail « clauses environnementales ».....	6
Groupe de travail « innovation et commande publique »	7
Groupe de travail « accès des TPE et des PME à la commande publique »	9
Annexe détaillant les travaux du GT « accès des TPE et des PME à la commande publique »	10

Données générales relatives à la commande publique (INSEE)

1/Mise à jour de l'analyse et du processus de construction des chiffres

Les informations issues de la base de l'OECP nécessitent d'être mises à jour avec des données actualisées pour les années 2015 et 2016 notamment. Ce travail est en cours au niveau national et permettra en début d'année 2017 de pouvoir étudier l'évolution des montants et de la répartition de marchés supérieurs à 90000€ sur le territoire des Hauts-de-France.

2/ Quelques pistes d'améliorations des statistiques locales relatives à la commande publique

Cette source de données a été identifiée dans les travaux de plusieurs groupes comme pouvant probablement être encore améliorée, notamment grâce à une généralisation par l'OECP de la dématérialisation des notifications de contrats et, si possible, à une simplification de la transmission de l'information collectée.

Les informations issues de la base de l'OECP ont permis aux groupes de travailler. Une information supplémentaire, mais importante dont l'OECP n'a par ailleurs pas forcément besoin puisqu'il construit des statistiques à l'échelle nationale, serait la localisation géographique, tout au moins le département de l'organisme acheteur, directement sur la fiche de recensement.

Groupe de travail « délais de paiement et intérêts moratoires »

Responsables des groupes de travail : **M. Cédric BLIN** et **M. Christophe Le Jeune** (Direction régionale des finances publiques (DRFIP))

1/ Enjeux identifiés par le Groupe de travail « délais de paiement »

1. Répondre à l'une des conclusions et attentes de l'AG du 26/01/2017 : identifier ce qui ralentit les délais de paiement
2. Identifier les actions en cours, à l'étude et les bonnes pratiques
3. Proposer des axes de réflexion pour réduire les sources de ralentissement

2/ Constats généraux :

Les délais de paiement sont dans l'ensemble satisfaisants. Certains secteurs ou collectivités peuvent néanmoins présenter des marges de progression.

3/ Enjeux des travaux :

Identifier les causes générales et actions mises en œuvre, à l'étude ou à proposer dans le cadre de rencontres entre ordonnateurs et comptables.

Confrontation et affinage de ces causes et actions avec le témoignage d'ordonnateurs et comptables en difficulté et ayant réussi à les surmonter.

4/ Structuration des travaux :

S'agissant du secteur public local : les sous-groupes départementaux sont animés par un référent en DDFIP/DRFIP, associant un panel d'ordonnateurs et de comptables

La synthèse régionale est conduite par la DRFIP

S'agissant de l'État : les Sous-groupes à Lille et à Amiens sont animés par le responsable de la Dépense en DDFIP/DRFIP, associant un panel d'ordonnateurs et de comptables relevant des assignations respectives

Une action concrète : Pour les services de l'Etat, une première dynamique de travail est impulsée et sera dédiée à l'examen des points critiques ou des leviers possibles pour plusieurs budgets pilotés par le SGAR. Ces travaux s'inscrivent dans un processus d'identification des points sensibles et des actions correctives. Ces travaux et solutions élaborées pourront être valorisés pour d'autres structures ou processus de dépense.

Groupe de travail « performance économique de la commande publique »

Responsable du groupe de travail : **Mme Isabelle BROSSIER**, Directrice de la plate-forme régionale des achats (PFRA) de l'État en région Hauts-de-France

1/ Enjeux identifiés par le Groupe de travail « Performance économique »

1. Parvenir à une définition des leviers les plus efficaces pour conduire aux économies
2. Déterminer les pratiques professionnelles performantes et innovantes et identifier les freins à la performance

2/ Constats généraux :

La mise en œuvre d'actions d'achat performantes repose à la fois sur des pratiques de gestion, sur la bonne maîtrise des besoins et des marchés fournisseurs. La massification reste une piste insuffisamment exploitée par les collectivités territoriales et les établissements publics notamment.

3/ Enjeux des travaux :

Mettre à disposition des acheteurs les outils offrant des voies de progrès dans les pratiques :

- Guides
- Analyses
- Fiches méthodologiques

4/ Actions en cours :

- Elaboration d'un Guide du « sourcing » (ou sourçage) pour faire évoluer les relations acheteurs/fournisseurs
- Elaboration en lien avec la Direction des achats de l'Etat d'un guide des acheteurs pour l'analyse des offres
- Conduite de travaux en lien avec el GT « Clauses environnementales » sur l'approche des achats en coût global.

L'ensemble de ces travaux est soutenu par les élèves de l'IRA ET DE Sciences Po de Lille et feront l'objet d'une présentation à l'assemblée générale de l'ORCP de 2018. Ils seront accessibles sur internet et diffusés auprès des acheteurs de la région.

Groupe de travail « clauses environnementales »

Responsable du groupe de travail : **M. Antoine GOXE**, chargé de mission au CERDD

1/ Enjeux identifiés par le Groupe de travail « Performance économique »

Faire connaître et permettre la progression des marchés dits « Clausés » dans les Hauts-de-France et contribuer à la professionnalisation des acheteurs en structurant un réseau régional de compétences ressources sur ces sujets parfois techniques.

2/ structuration des travaux :

Ont été réalisés :

- les propositions d'amélioration de la fiche de recensement de l'OECP
- une proposition d'enquête régionale avec première version du questionnaire
- « benchmark » des réseaux régionaux commande publique durable (Réseau Grand Ouest, ARPE PACA, RAEE, GIP maximilien, 3AR, Res-Pir en Picardie)

Résultats : janvier 2017 téléchargeable sur le site de l'ORCP :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat-dans-la-region/Economie-entreprises-emploi-et-finances-publiques/La-commande-publique/Groupe-de-travail>

3/ Actions en cours :

Création pour les Hauts-de-France des grands prix régionaux de la commande publique qui seraient décernés à des ordonnateurs et à des services, dans différentes catégories, par un jury d'experts reconnus.

Le GT a identifié les Trophées de la commande publique, piloté par le média en ligne achatpublic.com avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'ADEME.

Les travaux conduits en juillet 2017 ont permis d'identifier les pistes de coopération entre la démarche engagée dans la région et ces travaux de niveau national.

Groupe de travail « innovation et commande publique »

Responsables du groupe de travail : **M. Alexandre SILLE**, chargé de mission développement économique, (DIRECCTE) et **M. Mikael TRIGAUT**, adjoint PFRA

1/ Enjeux identifiés par le Groupe de travail « Performance économique »

Définition de l'achat innovant : « Sont innovants les travaux, fournitures ou services nouveaux ou sensiblement améliorés. » (décret 2016-360 du 25 mars 2016)

4 Segments d'achat étudiés :

1. Les achats de santé (établissements hospitaliers, EHPAD...)
2. Les prestations intellectuelles
3. Les prestations de services numériques (communication, numérisation, dématérialisation...)
4. L'immobilier (travaux/maintenance des bâtiments)

L'innovation sociale sera traitée dans un deuxième temps lorsque la première phase sera plus « mature ».

2 / Objectifs : Définir une stratégie régionale

- *Faire un **état des lieux** sur le territoire des pratiques d'achats innovants*
- *Recenser les **principaux freins, leviers et bonnes pratiques** pour la pratique de l'achat innovant, tant du point de vue des acheteurs publics que de celui des entreprises*
- *Construire un **plan d'action** en soutien à l'action commune DAE/DGE visant à l'amélioration des pratiques d'achats innovants*

3/ Premiers constats :

Côté acheteurs	Côté entreprises
Méconnaissance de la thématique	Difficultés pour trouver une porte d'entrée et faire connaître leurs innovations
Absence de données statistiques à l'échelle régionale	Méconnaissance des besoins des administrations
Problème de définition de l'innovation	Méconnaissance des processus d'achat public et de leur formalisme (pas ou peu de méthodologie de réponse)
Freins financiers / contexte budgétaire	Méconnaissance de l'organisation administrative et des organes de décision
Craintes (notamment d'un risque juridique) autour des nouvelles procédures ou des techniques d'achat propices à l'innovation et/ou à la simplification	Difficultés à évaluer le caractère innovant
Manque de soutien politique et hiérarchique à innover	Craintes concernant les délais de paiement
Changement de mentalité à opérer	Manque de structure et de temps homme (TPE/PME)

4/ Actions concrètes :

Livrables réalisés :

- *Feuille de route du GT (à mettre en ligne sur le site de l'ORCP)*
- *Réalisation par Niels BRALEY, stagiaire IEP Lille en Master 1 Affaires publiques, d'un rapport d'expertise sur la thématique « Achats innovants »*
- *Ce document servira de base de travail pour les différents sous-groupes thématiques et est accessible sur le site de l'orcp : [Lien](#)*

Actions menées :

- *Organisation du 1e Jeudi du numérique par la MEL le 22 Juin 2017 sur le thème des « services numériques de vie quotidienne ». Il s'agit de rencontres entre collectivités territoriales et porteurs de projets numériques innovants destinés à impulser des expérimentations dans la métropole (dans le cas présent autour de la smart city) Cette initiative a vocation à se réitérer dans le temps autour d'autres thématiques.*
- *Mise en œuvre opérationnelle de la convention Etat-UGAP*
- *Recensement des besoins auprès des acheteurs régionaux → 27 réponses dont 17 acheteurs de l'Etat et 4 collectivités (MEL, CD 80 et CD 62)*
- *Les réponses des différents acheteurs permettront d'affiner les premiers constats dressés par le GT et de dresser un état plus exhaustifs des pratiques et des besoins*
- *Appel à Manifestation d'intérêt auprès des entreprises régionales porteuses de solutions innovantes → 79 réponses d'entreprises*

Prochain évènement :

Organisation d'une rencontre acheteurs – Entreprises innovantes tout début décembre sur al thématique « ACHATS- INNOVANTS »

Lieu : Euratechnologies

Format : Ptich d'entreprises et rencontres « Buisness to BuisnEss »

Groupe de travail « accès des TPE et des PME à la commande publique »

Responsables du groupe de travail : **Mme Anne RATAYZYK** (médiatrice régionale des entreprises à la DIRECCTE), **M. Philippe CHASSAING** (service commande publique à la DIRECCTE), **M. Grégory MARCILLE** (directeur régional des achats à la CCI Nord de France) et **Mme Caroline VANMOORLEGHEM** (responsable des affaires juridiques et de la commande publique au sein de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France).

1/ Enjeux identifiés par le Groupe de travail « Performance économique »

Etablir un état de lieux des sujets listés et recenser les freins et leviers du point de vue des acheteurs publics et des entreprises.

Proposer un plan d'action d'amélioration des pratiques.

2/ Organisation des travaux :

Les réflexions sont organisées autour de 4 axes de travail (détail en annexes):

- Visibilité de la commande et création d'un outil permettant la réunion de toutes les publications intervenant en Hauts-de-France (Hub)
- Simplifier l'accès aux procédures
- Formation des acheteurs et des entreprises
- Sensibilisation aux MPS et à la dématérialisation pour se préparer au 1^{er} octobre 2018.

3/ Actions réalisées :

Réalisation d'un guide et de fiches pédagogiques et pratiques relatives aux obligations du maître d'Ouvrage.
En ligne sur le site de l'ORCP : [lien](#)

Annexe détaillant les travaux du GT « accès des TPE et des PME à la commande publique »

Thème de travail prioritaire	Travaux prévus par le groupe de travail	Préconisations dégagées par le groupe de travail
Visibilité de la commande publique et hub de la commande publique		
Hub et benchmark des plateformes	Recensement des plateformes existantes Etude de l'expérience menée dans l'Oise Préconisations pour la mise en place d'un hub	Etude de faisabilité à mener prenant en compte l'organisation existante ou à venir des différents opérateurs - Le portage du hub par le conseil régional est discuté en interne et sera validé dès la rentrée - Forme juridique : création d'un groupement d'intérêt économique - Prévoir une "double entrée" pour que les acheteurs puissent faire du sourcing et que les entreprises puissent faire connaître leurs compétences
Méthode d'information sur les marchés de -25 k€	Un seuil de 25000€ accessible aux entreprises locales pas d'harmonisation actuelle des pratiques Expérimentation sur les territoires et retours d'expériences	Etablir un Kit de communication et inviter les entreprises à se faire référencer Proposition de Création d'un seul type de profil acheteur pour l'ensemble des plateformes Pour faire un meilleur sourcing : accès à des fichiers d'entreprise: point avec la CCI Du côté des acheteurs : établir une revue de programmation Proposition : expérimentation sur les territoires et retour d'expérience (Boulogne, Valenciennes Métropole et Lens Liévin)
Formation		
Formation des acheteurs et des élus	Premiers constats: - formation existante en tuyaux d'orgues - formation surtout juridique et pas de véritable formation à l'achat public - fonction achats exercée par une personne qui n'est pas dédiée à cette mission - offre peu visible et peu pratique (peu locale) - pas de formation à l'achat public	Etat des lieux détaillé des besoins et des offres et faisabilité d'une offre de formation à l'achat public dont: - faisabilité d'un master achats publics - étude de faisabilité d'une formation en ligne sur le hub
Politique achats et simplification des documents		
Simplification des documents	Recensement de besoins sur: - simplification des documents pour les marchés inférieurs à 50 000€ (simples contrats), avec des enjeux sur la dématérialisation, les MPS et le DUME - Cahier des charges types : mémoire technique plus simple pour l'opérationnel avec des réponses plus adaptées et plus simples à analyser - mise en place des variantes et des cahiers des charges fonctionnels. Question de l'analyse technique de la variante. - amélioration des délais de paiements - fiche de bonnes pratiques sur le contrôle de l'exécution du marché et les pénalités.	Guides de bonnes pratiques et documents types simplifiés à élaborer
Sous-traitance et Prestations de service internationales	Recensement des besoins des acheteurs au regard de leurs obligations de maître d'ouvrage (articulation code du travail et législation des marchés publics)	Guide établi à destination des acheteurs publics (obligations et bonnes pratiques),
Mise en place des MPS, et sensibilisation en vue du tout dématérialisé à l'horizon du 1er Octobre 2018		
Mise en place des MPS	Travail avec le coordinateur régional pour les marchés publics simplifiés désigné par le SGMAP (MEL) Identification des points de blocage: • Besoin de formation et information des entreprises sur les MPS • L'ouverture des plateformes aux MPS peut avoir un coût, en fonction des opérateurs • configuration MPS par défaut à promouvoir • Ouverture par les acheteurs de la modalité de réponse MPS sans stratégie de communication • Absence de caractère contraignant du dispositif • Déficit de portage du dispositif au niveau national	Etablir un plan d'action régional: - Développer une stratégie de communication vers les acheteurs publics pour qu'ils ouvrent la modalité de réponse « MPS » et communication vers les entreprises pour qu'elles utilisent MPS; à intégrer à une démarche de communication autour de la dématérialisation plus complète - Faire un règlement de consultation type de 5 pages environ - configurer par défaut les plateformes en MPS
Dématérialisation	Etude CCIR sur l'état d'avancement de la dématérialisation des entreprises: 17% répondent systématiquement de façon dématérialisée	Actions de sensibilisation à mener via CMA, CCIR, APES... etc Sujet prévu lors des 3èmes rencontres de l'achat public